



PRÉFET DE LA SAVOIE

Réforme du contrôle de la langue pour l'accès à la nationalité française

A partir du 1er janvier 2012 les candidats à la nationalité française par voie de naturalisation ou en raison de leur mariage doivent obligatoirement présenter un document certifiant de leur niveau de langue française au moment du dépôt de leur demande.

Ainsi, tout candidat à la nationalité doit prouver qu'il parle la langue française de façon courante en produisant au choix :

- **un diplôme français** de niveau supérieur ou égal au brevet des collèges, délivré en France ou à l'étranger ou le diplôme d'études en langue française (DELF) de niveau B1 (aptitude à "écouter, prendre part à une conversation, s'exprimer oralement en continu")

OU

- **une attestation délivrée depuis moins de deux ans** délivrée par :
 - un organisme doté du label "Français langue d'intégration"

Dans le **département de la Savoie**, l'organisme labellisé FLI est l'Institut de Formation Rhône-Alpes (IFRA) - Territoire Savoie 235 avenue Alsace Lorraine 73000 CHAMBERY www.ifra.asso.fr

- un organisme agréé par le ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration (Centre international d'études pédagogiques, Chambre de commerce et d'industrie de Paris, Alliance française, Education testing service)

Dans le **département de la Savoie**, les organismes susceptibles de délivrer ces documents, après passage de l'un des trois tests validés par le ministère, sont les suivants :

- l'Institut savoisien d'études française pour étrangers (ISEFE) - Université de Savoie Campus de Jacob Bellecombette BP 1104 73011 Chambéry - www.isefe.univ-savoie.fr
- l'INSEEC Alpes Savoie, 12, avenue du Lac d'Annecy 73370 LE BOURGET DU LAC www.esc-chambery.com

.../...

Dans le département de l'Isère :

- l'antenne grenobloise de l'Alliance française délivre également une attestation :
Alliance française Grenoble 7, rue Elisée Châtin 38100 GRENOBLE.
www.alliancefr-grenoble.org

Dans le département de la Haute-Savoie :

- Institut français d'Annecy
(test de connaissance du français pour l'accès à la nationalité française)
42 chemin de la Prairie - 74000 ANNECY
Tél : 04.50.45.38.37 - www.ifalpes.fr - infos@ifalpes.fr
- Institut de français langue étrangère
(test d'évaluation du Français d'accès à la nationalité française)
campus adventiste du Pérouzet
BP 74 - 74165 COLLONGES sous SALEVE cédex
Tél : 04.50.87.68.12 - www.campusadventiste.edu
- Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Savoie
(test de français international - TFI)
inscription en ligne uniquement : www.tocic.eu
- Centre international de langue française d'Annecy (CILFA)
(diplôme d'études en langue française - DELF)
3 rue des martyrs - 74940 Annecy-le-vieux -
tél : 04;50;09;15;44 - www.cilfa.fr

Dans le département de l'Ain

- ACFAL Formation
27 rue du Docteur Nodet - 01000 BOURG EN BRESSE
Tél : 04.78.84.29.60 (n° de téléphone du siège à Lyon : préciser le centre
d'examen choisi, entre Bourg en Bresse - Lyon - Macon ou Villefranche sur
saône) - <http://www.acfal.com>